FSDV
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 223.756.729 €
Siège social : Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY
R.C.S. ANGERS 562 047 605

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2025

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2025			31 mars 2024
		BRUT	AMORT / PROV	NET	NET
Immobilisations incorporelles	4	5	-	5	5
Immobilisations corporelles IFRS	5	526	-	526	696
Immobilisations financières		15	-	15	15
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		**546**	**-**	**546**	**716**
Impôts différés actif		-	-	-	-
TOTAL ACTIF NON COURANT		**546**	**-**	**546**	**716**
Avances et acomptes		-	-	-	-
Clients et comptes rattachés		-	-	-	-
Immobilisations destinées à être cédées	5	230	-	230	-
Autres créances	8	430	157	274	140
Placements Financiers		-	-	-	-
Disponibilités	9	282	-	282	736
Compte de régularisation actif		0	-	0	0
TOTAL ACTIF COURANT		**943**	**157**	**786**	**876**
TOTAL ACTIF		**1 488**	**157**	**1 332**	**1 592**

FSDV
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 223.756.729 €
Siège social : Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY
R.C.S. ANGERS 562 047 605

BILAN CONSOLIDE AU 31 MARS 2025

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Capital		2 330	2 330
Prime émission		0	0
Réserves consolidées		1 444	2 023
Résultat exercice consolidé		-400	-580
Actions propres détenues		-2 503	-2 503
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	11	**870**	**1 270**
Provisions pour risques et charges	12	237	217
Provisions engagements retraite		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**237**	**217**
IMPOTS DIFFERES PASSIFS	19	**0**	**0**
EMPRUNTS		**0**	**0**
TOTAL PASSIF NON COURANT		**1 107**	**1 488**
Dettes d'exploitation		201	60
Dettes diverses		21	42
TOTAL PASSIF COURANT	13	**223**	**103**
TOTAL PASSIF		**1 332**	**1 592**

FSDV
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 223.756.729 €
Siège social : Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY
R.C.S. ANGERS 562 047 605

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 MARS 2025

(en milliers d'euros)

	Note	31 mars 2025	31 mars 2024
Chiffre d'affaires net		0	0
Régularisation Chiffres d'affaires		0	0
Production stockée		0	0
		0	**0**
Reprise s/amortissements et provisions		98	0
Transferts de charges		0	0
Autres produits		0	0
TOTAL PRODUITS	15	**98**	**0**
Achats consommés		1	1
Autres achats et charges externes		306	149
Impôts et taxes		13	16
Frais de personnel		208	297
Dotation aux amortissements		0	0
Dotation aux provisions		43	194
Autres charges		4	4
TOTAL CHARGES		**575**	**660**
RESULTAT D'EXPLOITATION COURANT		**-477**	**-660**
Plus ou moins values de cession d'immobilisation		0	0
Dotation/reprise nette aux provisions pour risques et charges		0	69
Variation de valeur des immeubles de placement		60	0
Produits non courants		0	0
Charges non courantes		0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION NON COURANT	17	**60**	**69**
RESULTAT FINANCIER		**17**	**12**
RESULTAT AVANT IMPOTS		**-400**	**-580**
Reprise de provision pour actif en cours de cession		0	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		**-400**	**-580**
Impôts sur les bénéfices / Exit Taxe	18	0	0
Provision pour impôts différés (variation)		0	0
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		**-400**	**-580**
RESULTAT REVENANT AUX ACTIONNAIRES EN EUROS PAR ACTION			
- Résultat de base par action (part du groupe)		-3.52 €	-5.10 €
- Résultat dilué par action (part du groupe)		-3.52 €	-5.10 €
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		**0**	**0**
RESULTAT GLOBAL		**-400**	**-580**

FSDV
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 223.756.729 €
Siège social : Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY
R.C.S. ANGERS 562 047 605

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

(en milliers d'euros)

Variation des capitaux propres au 31 mars 2024

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2023	4 584	-	413	(643)	(2 503)	1 851
Affectation du résultat n-1			(643)	643		-
Réduction de capital	(2 254)		2 254			-
Résultat net de la période				(580)		(580)
Capitaux propres au 31/03/2024	**2 330**	**-**	**2 023**	**(580)**	**(2 503)**	**1 270**

Variation des capitaux propres au 31 mars 2025

	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Titres de l'entreprise	Total part du groupe
Capitaux propres au 01/04/2024	2 330	-	2 023	(580)	(2 503)	1 270
Affectation du résultat n-1			(580)	580		-
Autres						-
Résultat net de la période				(400)		(400)
Capitaux propres au 31/03/2025	**2 330**	**-**	**1 443**	**(400)**	**(2 503)**	**870**

FSDV
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 223.756.729 €
Siège social : Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY
R.C.S. ANGERS 562 047 605

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31 MARS 2025

(en milliers d'euros)

Flux de Trésorerie liés à l'activité	**31.03.2025**	**31.03.2024**
Résultat net des sociétés intégrées	**(400)**	**(580)**
Elimination des charges et produits d'exploitation sans incidence sur la trésorerie	**(116)**	**125**
Variation des amortissements	-	-
Variation des provisions	20	90
Variation des provisions sur actif	(76)	35
Variation des impôts différés	-	-
Plus ou moins-values de cession	-	-
Variation de la valeur des immeubles de placement	(60)	-
Autres éléments	-	-
Résultat d'exploitation courant	**(516)**	**(455)**
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	62	(78)
Capacité d'autofinancement	**(454)**	**(533)**
Autres encaissements et décaissements liés à l'activité		
Frais et Produits financiers	-	-
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-	-
Impôts sur les sociétés hors impôts sur les plus-value de cession	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	**(454)**	**(533)**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	-
Cession d'immobilisations	-	-
Cession des immobilisations financières	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	**-**	**-**
-	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Prêts et dépôts	-	-
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	**-**	**-**
Variation de trésorerie par les Flux	**(454)**	**(533)**
-	-	-
Trésorerie d'ouverture	**736**	**1 269**

FSDV
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 223.756.729 €
Siège social : Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY
R.C.S. ANGERS 562 047 605

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2025

PREAMBULE

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 mars 2025 ont été arrêtés par le Directoire le 30 juillet 2025.

NOTE N° 1 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

1.1 – PRINCIPES GENERAUX

Les comptes consolidés du groupe F.S.D.V. au 31 mars 2025 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.

Le groupe a appliqué les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Aucun nouveau texte IFRS applicable obligatoirement pour les exercices ouverts au 1er janvier 2024 n'a d'incidence sur la présentation des comptes au 31 mars 2025.

1.1.1 - Méthodes d'évaluation des actifs corporels :

Dans le cadre de la 1ère adoption des normes IFRS, les terrains et constructions ont été évalués sur la base d'un rapport d'expertise établi par un cabinet de premier plan. Pour tenir compte de la situation spécifique de la plupart des biens – usines et terrains industriels situés dans des villes de taille moyenne, la pérennité n'était pas assurée – une décote substantielle a été appliquée aux valeurs figurant dans le rapport d'expertise.

Les autres actifs corporels n'ont pas fait l'objet de modification dans la méthode d'évaluation.

Depuis la cession de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, effective le 3 juillet 2009, la totalité des actifs immobiliers de la société sont considérés comme « Immeubles de Placement », et sont évalués selon le modèle de la juste valeur conformément à la possibilité offerte par l'IAS 40.

1.1.2 – Provisions pour indemnités de départ en retraite :

Les indemnités de départ en retraite (norme IAS 19 révisée) ont donné lieu jusqu'au 31 mars 2017 à la constitution d'une provision résultant du calcul de la valeur actuelle nette de ces prestations futures.

La seule personne concernée ayant fait valoir ses droits à la retraite le 30 septembre 2017, le montant existant a été réintégré dans les résultats de l'exercice clos au 31 mars 2018.

1.2 - METHODES DE CONSOLIDATION

1.2.1 **- La consolidation a été effectuée sur la base des comptes semestriels au 31 mars 2025.**

Les filiales du Groupe ont été consolidées en retenant la méthode de l'intégration globale, les sociétés étant sous contrôle exclusif de F.S.D.V.

Aucune différence de première consolidation n'apparaît au bilan consolidé, même sous forme résiduelle, les dates des prises de participation étant anciennes.

1.2.2 **- Retraitement des comptes sociaux**.

- Des éliminations sont effectuées sur toutes les transactions intra-groupes, les mouvements internes étant annulés, ainsi que les dettes et créances réciproques.
- Les actions d'autocontrôle et les actions propres détenues sont valorisées à leur valeur historique d'acquisition (février 1978) et figurent en déduction des capitaux propres consolidés.
- Impôts différés : la situation fiscale latente résulte :
  - des impôts à payer ou payés d'avance, relatifs à certains produits ou charges inclus dans le résultat comptable d'un exercice, mais imposables ou déductibles fiscalement au cours d'exercices différents ;
  - des éliminations ou retraitements réalisés au cours des opérations de consolidation.

L'application des normes IFRS conduit à la constatation de plus-values latentes sur les biens immobiliers, ce qui entraîne la reconnaissance de passifs d'impôts différés. Ces derniers ne sont cependant pas comptabilisés en l'absence de perspectives de résultats taxables.

L'incidence fiscale des reports déficitaires, compte tenu de l'absence probable de récupération de ces derniers sur les trois prochains exercices, n'est également pas constatée en impôts différés actif.

1.3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Elles représentent la valeur des marques appartenant à la société.

1.4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.4.1 ***-*** *Les immobilisations corporelles sont évaluées :*

- à leur juste valeur pour les biens immobiliers (norme IAS 40 – note 1.1), les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat sur la période au cours de laquelle elles se produisent ;
- à leur valeur d'acquisition pour les autres immobilisations corporelles.

1.4.2 **-** Les biens immobiliers ne font pas l'objet d'amortissement. Les autres immobilisations corporelles sont totalement amorties.

1.4.3 - Les immobilisations dont la vente est considérée comme hautement probable à la clôture de l'exercice sont présentées en Actif courant sous une rubrique distincte intitulée « Immobilisations destinées à être cédées » - voir Note n° 1.9 de l'annexe.

1.5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières correspondent à des dépôts de garantie des loyers.

1.6 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Néant.

1.7 - VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur de marché.

1.8 - IMPÔTS SUR LES BENEFICES ET IMPÔTS DIFFERES

1.8.1 - **L'impôt sur les bénéfices** correspond à l'impôt dû par la société F.S.D.V., tête de groupe d'une intégration fiscale avec effet du 1er avril 2000. Cet impôt est corrigé de la fiscalité différée calculée selon la méthode du report variable, laquelle ne concerne que les décalages temporaires sur les retraitements de consolidation (voir Note n° 1.2.2).

1.8.2 **- Impôts Différés Passif**

Les règles afférentes à la limitation de l'utilisation des reports déficitaires dont bénéficie la société pouvait entraîner, en cas de réalisation de plus-values de cession significatives sur un exercice, le paiement d'un impôt sur les sociétés, nonobstant l'existence de ces déficits reportables. Cette réglementation fiscale particulière a conduit jusqu'au 31 mars 2018, dans l'hypothèse d'une éventuelle cession de certains biens immobiliers de F.S.D.V., à ne constater qu'une partie des Impôts Différés Passif. **L'absence de plus-values significatives au cours d'exercices futurs au-delà du plafond précité (1 M€), et compte tenu du montant des reports déficitaires, conduit à ne plus constater d'Impôt Différé Passif à compter de la clôture des comptes du groupe au 31 mars 2019.**

Ce point est détaillé en note 19.2.

1.9 – PRESENTATION AU BILAN DES IMMOBILISATIONS DESTINEES A ETRE CEDEES

En cas d'existence à la clôture des comptes d'un compromis de vente ou de tout document équivalent et d'une certitude quant au financement par l'acquéreur, les immobilisations concernées sont transférées au poste « Immobilisations destinées à être cédées » pour leur prix de cession, les plus ou moins-values alors dégagées étant intégrées dans le résultat de la période.

1.10 – MODIFICATIONS APPORTEES AUX METHODES COMPTABLES

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de la période.

NOTE N° 2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 - SOCIETE CONSOLIDANTE

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FSDV	S.A. Directoire et Conseil de Surveil.	Bois Montbourcher 49220 CHAMBELLAY	562 047 605	Société- mère	IG

2.2 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

NOM	FORME SOCIETE	SIEGE	N° SIREN	% INTERET	METHODE DE CONSOLIDATION
FAIENCERIES DE SALINS	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	625 480 223	99,76%	IG
SOFINA	S.A.	5, rue du Helder 75009 PARIS	302 220 652	99,81 %	IG

IG = Intégration globale

2.3 - STRUCTURE JURIDIQUE SIMPLIFIEE AU 31 mars 2025

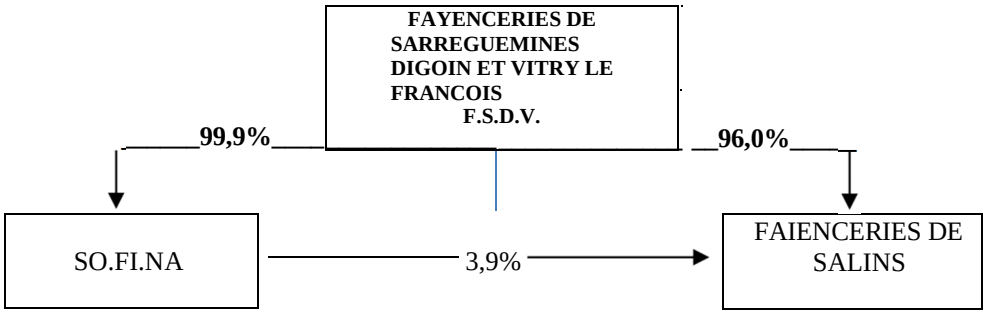

2.4- INTERETS MINORITAIRES

Il n'existe pas d'intérêts minoritaires, à l'exception des actions détenues par les Administrateurs des filiales (chiffre non significatif).

NOTE 3 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE - EVENEMENTS POSTEREURS A LA CLOTURE ANNUELLE

3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 Cessions immobilières

Aucune cession immobilière n'est intervenue au cours de l'exercice.

3.1.2 Contrôle URSSAF

La société fait l'objet d'un contrôle de la part des caisses sociales sans qu'à ce jour d'éventuels rehaussements soient envisagés.

3.2 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

3.2.1 Cession de terrains à Digoin

FSDV a cédé des terrains à la Municipalité de Digoin au prix net de commissions de 230 K€ en date du 10 avril 2025. Cette cession post clôture a conduit à reclasser lesdits terrains en « actifs destinés à être cédés » avec une revalorisation comprise dans le résultat de l'exercice clos au 31 mars 2025 à hauteur de 60 K€.

3.2.2 Rapprochement de FSDV avec le groupe BMG

FSDV et Messieurs Louis RAME et Nicolas RAME (détenant chacun 50% du capital et des droits de vote d'OPUPELUS, société holding d'un groupe immobilier (le « Groupe BMG »)) ont conclu un accord le 23 avril 2025 en vue d'un projet de rapprochement par voie d'apport de 89,99% des titres de la société OPUPELUS au bénéficie de FSDV.

L'AMF a délivré en date du 5 juin 2025 la dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique d'achat portant sur les actions FSDV demandée par Messieurs Louis et Nicolas RAME. Cette dérogation constituait l'une des conditions suspensives du projet de rapprochement entre FSDV et le Groupe BMG précité.
Par cette opération, les actifs et les activités développés par le Groupe BMG sont apportés à FSDV, en contrepartie d'actions FSDV émises au bénéfice de Messieurs Louis RAME et Nicolas RAME. A l'issue de cet Apport, FSDV détient directement 89,99% du capital et des droits de vote de la société OPUPELUS.

Cette opération d'apport a été par la suite approuvée par une assemblée générale de la société FSDV en date du 30 juin 2025.

3.2.3 Changement de date de clôture de l'exercice et du siège social

Dans le cadre du rapprochement avec le Groupe BMG, FSDV
-a procédé au changement de son siège social à Bois Montbourcher à 49220 CHAMBELLAY (précédemment le siège social de la société était domicilié au 5 rue du Helder à 75009 PARIS) ;
-clôturera son exercice ouvert au 1er avril 2025 le 31 décembre 2025.Dans le cadre du rapprochement avec le Groupe BMG, FSDV clôturera son exercice ouvert au 1er avril 2025 le 31 décembre 2025.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES – BILAN AU 31 mars 2025

ACTIF

NOTE N° 4 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'Euros	31.03.2024	Augmentations	Diminutions	31.03.2025
• ETUDE VALORISATION SITE FAÏENCERIES	1	-	-	1
• CONCESSIONS ET DROITS	5	-	-	5
• AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6	-	-	6
VALEURS BRUTES	**12**	**-**	**-**	**12**
AMORTISSEMENTS	7	-	-	7
VALEURS NETTES	**5**	**-**	**-**	**5**

NOTE N° 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Valeur au 31.03.2024 (IFRS)	Acquisitions Cessions	Réévaluat°/ Dépréciat°	Transfert (Val. IFRS)	Valeur au 31.03.2025 (IFRS)	Valeur de cession des biens cédés
1. Terrains et constructions						
. à Sarreguemines	-	-	-	-	-	
. à Vitry le François	526	-	-	-	526	
. à Digoin	170	-	-	(170)	-	
. à Salins	-	-	-	-	-	
S/T terrains et constructions	696	-	-	(170)	526	
2. Autres immobilisations corporelles			-	-		
Total immobilisations corporelles	**696**	**-**	**-**	**(170)**	**526**	
3. Immobilisations destinées à être Cédées (1)						
. Cessions et revalorisations		-	**60**	**170**	**230**	

(1) – Voir note 1.9 – Présentation au bilan des Immobilisations destinées à être cédées

NOTE N° 6 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Néant

NOTE N° 7- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

En l'absence d'activité commerciale ou d'opérations de cessions d'immobilisations, aucune créance clients ne figure à la clôture des comptes clos au 31 mars 2025.

NOTE N° 8 - AUTRES CREANCES

En milliers d'Euros	31.03.2024	VARIATION NETTE	31.03.2025
AUTRES CREANCES (1)	140	134	274
TOTAL	**140**	**134**	**274**

(1) Le solde des Autres créances en valeur nette est principalement constitué d'une créance de carry-back constatée au 31 mars 2021 et de créances de TVA déductible. Les créances sont à échéance de moins d'un an.

NOTE N° 9 – TRESORERIE

En milliers d'Euros	31.03.2024	VARIATION NETTE	31.03.2025
PLACEMENTS FINANCIERS			
DISPONIBILITES	736	(454)	282
TOTAL	**736**	**(454)**	**282**

NOTE N° 10 - COMPTE DE REGULARISATION ACTIF

En milliers d'Euros	31.03.2025	31.03.2024
Autres charges comptabilisées d'avance	-	-

PASSIF

NOTE N° 11 - FONDS PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'Euros	NOMBRE D'ACTIONS	CAPITAL	RESERVES CONSOLIDEES	FONDS PROPRES CONSOLIDES
SITUATION NETTE NON RETRAITEE AU 31.03.2024	**150.250**	**2.330**	**1 444**	**3 774**
ACTIONS D'AUTO-CONTROLE DETENUES	**(36 559)** ❶		**(2 503)**	**(2.503)**
SITUATION NETTE RETRAITEE AU 31.03.2024	**113 691**	**2 330**	**(1 059)**	**1 270**
Reprise provision réglementée				
RESULTAT DE LA PERIODE			**(400)**	**(400)**
SITUATION NETTE AU 31.03.2025	**113 691**	**2 330**	**(1 459)**	**870**

❶ Se répartissant en : 28 559 actions F.S.D.V. détenues par SOFINA
8 000 actions propres détenues par F.S.D.V.

Le montant de 2.503 K€ représentant la valeur de détention des actions propres détenues exclut l'incidence de la plus-value réalisée lors de l'apport de ces actions par les FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT à SOFINA en 1985, opération rendue obligatoire à la suite de la fusion – absorption par F.S.D.V. en décembre 1984 de la COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE DE CERAMIQUE (CIFIC) – à l'époque maison - mère des FAIENCERIES DE LUNEVILLE, BADONVILLER et SAINT CLEMENT.

NOTE N° 12 – PROVISIONS

NOTE N° 12.1 - PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers d'Euros	31.03.2024	Dotation	Reprise	31.03.2025
RISQUES ET CHARGES	217	20	-	237
TOTAL	**217**	**20**	**-**	**237**

NOTE N° 13 – PASSIF COURANT

En milliers d'Euros	31.03.2024	VARIATION NETTE	31.03.2025
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	60	141	201
DETTES FISCALES ET SOCIALES	38	(21)	17
AUTRES DETTES ET DIVERS	5	-	5
	103	**120**	**223**

NOTE N° 14 - ENGAGEMENTS HORS BILANS

En milliers d'Euros	31.03.2024	Annulation	Nouveau	31.03.2025
CAUTIONS ET GARANTIES RECUES	0	-	-	0
CAUTIONS ET GARANTIES DONNEES	0	-	-	0

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

COMPTE DE RESULTAT

NOTE N° 15 - CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDES HORS TAXES ET AUTRES PRODUITS

Les autres produits correspondaient jusqu'au 31 mars 2019 principalement aux loyers perçus sur les maisons occupées non encore cédées.

NOTE N° 16 – DOTATIONS ET REPRISES / AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS EXPLOITATION

En milliers d'Euros	31.03.2024	Dotations	Reprises / Sorties immobilisat°	31.03.2025
1. Amortissements (net)	**7**	**-**	**-**	**7**
2. Provisions				
. Clients et autres créances	232	23	(98)	157
. Risques et charges	217	20	-	237
. Engagements de retraite	-	-	-	-
Total Provisions	**449**	**43**	**(98)**	**394**

NOTE N° 17 - RESULTAT NON COURANT

Le résultat non courant au 31 mars 2025 (60 K€) correspond à la variation de juste valeur sur les terrains de Digoin dont la cession est intervenue post clôture.

NOTE N° 18 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

18.1 - F.S.D.V. a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223 A et suivants du C.G.I. avec effet du 1er janvier 2000, renouvelé tous les 5 ans depuis cette date.

Les déficits fiscaux reportables ne sont pas constatés en impôts différés actifs, compte tenu de leur montant et de l'absence probable de leur récupération sur les trois prochains exercices (note 1.2.2).

Les Impôts Différés Actif et Impôts Différés Passif font l'objet d'une compensation et n'apparaissent donc pas au bilan consolidé lorsqu'ils sont de même montant.

NOTE N° 19 - IMPOTS DIFFERES

19.1 - Montant des reports déficitaires en intégration fiscale.

Montants cumulés au 31 mars 2025 des déficits ordinaires en intégration fiscale : **22.1 M€**

19.2 – Carry back (report en arrière de déficit)

La société F.S.D.V., tête d'intégration fiscale, a constaté un report en arrière de son déficit d'intégration au 31 mars 2021 de 488 K€ pour un montant de 122 K€.

NOTE N° 20 - RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

En milliers d'Euros	31.03.2025	31.03.2024
RESULTATS SOCIAUX DES SOCIETES CONSOLIDEES	(54)	(1 226)
ANNULATION ECART DE REEVALUATION SUITE CESSION	-	-
MOUVEMENTS DE PROVISIONS / REPRISE POUR DEPRECIATION DES TITRES	(406)	393
RETRAITEMENT DES BIENS FINANCES PAR CREDIT-BAIL/SANS INCIDENCE SUR NORMES IFRS	-	-
IMPOTS DIFFERES	-	-
CORRECTION D'ERREURS	-	253
DIFFERENCE PV COMPTABLE ET PV NORMES IFRS (montant net)	-	-
REEVALUATION IMMOBILISATIONS NORMES IFRS	60	-
ANNULATION DOTATION AUX AMORTISSEMENTS / PROVISIONS	-	-
DIVERS	-	-
RESULTAT CONSOLIDE	**(400)**	**(580)**

NOTE N° 21 – EFFECTIF

Effectif moyen employé au cours de l'année (effectif à temps partiel)

	Au 31.03.25	Au 31.03.24
Cadres	2	2
Employés, Agents de Maîtrise	1	1
TOTAL	**3**	**3**

NOTE N° 22 – REMUNERATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION et DE SURVEILLANCE

(en milliers d'€)	**31/03/2025**	**31/03/2024**
Jetons de présence		
Montants (1)	4	4
Nombre de membres du conseil de surveillance	3	3

(1) Montants bruts avant prélèvements sociaux

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du gouvernement d'entreprise du Conseil de surveillance.
Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2025, les rémunérations brutes versées aux membres de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à 129 K€ contre 180 K€ au titre de l'exercice clos le 31 mars 2024.

NOTE N° 23 – TABLEAU DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En Euros	**2024 – 2025** AUDIT SYNTHESE	**2023 – 2024** AUDIT SYNTHESE	**2024 – 2025** ADN	**2023 – 2024** ADN
1. Contrôle légal des comptes consolidés Maison-mère Filiales	35 000	20 000	30 000	20 000
2. Services Autres que la certification des comptes (SACC)	1 000		1 000	
TOTAL	**36 000**	**20 000**	**31 000**	**20 000**